

CONTRAT TERRITORIAL DE SANTÉ MENTALE DU DOUBS n°12

Votre contact – PTSM 25 :
laetitia.grosperin@ch-novillars.fr

EDITO

Bonjour à tous,

Afin de vous faire partager l'avancée du CTSM, les nouveautés et nos focus sur certains sujets sur le second semestre 2024, je vous propose cette nouvelle lettre d'information. Comme vous pourrez le constater, plusieurs projets ont été déposés. Ensemble, nous allons revenir sur les SISM 2024 qui ont été riches à tout point de vue. Pour vous apporter un maximum de lisibilité, vous trouverez dans cette lettre d'information les éléments suivants :

Point d'étape du CTSM 25



P 1-3

Zoom sur ...

P 4-15

Les aidants familiaux
La mission migrant de l'équipe mobile psychiatrie précarité (EMPP)
Un Chez Soi d'Abord jeune
Appartement Thérapeutique Addiction
De nouveaux professionnels du soin accèdent à la plateforme interprétariat
Le dispositif Mon Soutien Psy évolue



Retour sur les Semaines d'Informations en Santé Mentale 2024 dans le Doubs ...

**P 16-
18**

Ciné-débat
Conférence

Spectacles variés
Temps sportifs

Rencontres ...



Bibliographie et outils numériques

P 19-21

« Qui s'occupe de Martha ? » un livre sur le placement
Présentation de l'application Wecare et Etucare



Le guide des partenaires en santé mentale 2024



CONTRAT TERRITORIAL
DE SANTE MENTALE
DU DOUBS

Point d'étape du CTSM



Point d'étape du CTSM du Doubs

Cette année a de nouveau été prolifique aux projets tant sanitaires que médico sociaux.

Pour 2024, ce sont plus de 49 projets travaillés et 33 projets déposés.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous la liste et les états d'avancement.

PROJET RESEAUX 2024 du CTSM 25	Porteurs identifiés	Moyens Non reconductibles
Colloque Périnatalité	CHU	5 000 €
Plénière CTSM	CHN	5 000 €
2 Formation Levier / EAM Bellevue	AHSFC	Mise à disposition
Formation SSIAD / résidence autonomie	Mamirolle / CCAS	Mise à disposition
2 Formations MDPH	Département	5 984 €
Formation IME Jura	ADAPEI Jura	2 565 €
Déploiement PSSM	CLSM, CLS, PTSM	28 700 € moyens FIT 2023
Création d'un site internet CTSM pour mettre le guide des partenaires en ligne en version numérique	PTSM	En attente arbitrage
Création de contenu numérique pour le débat jeune	CLSM	7 000 €
Création d'un kit de déploiement « salut comment vas -tu »	PTSM	7 000 € Moyens FIT 2023
SISM	CLSM	1 736 € Moyens FIT 2023
SISM	CLS Vallée de la loue	1 700 € Moyens FIT 2023

CONTRAT TERRITORIAL
DE SANTE MENTALE
DU DOUBS

Point d'étape du CTSM



Cette année le CHU s’est concentré sur la mise en place des nouveaux dispositifs de soin obtenus en fin d’année 2023 (équipe mobile de périnatalité, consultation TCA, renforcement de l’EMIL) et le projet de reconstruction du bâtiment de psychiatrie. Dans ce contexte, le CHU n’a pas porté de projet spécifique au CTSM en 2024.

Pour le CHI HC, la communauté médicale a souhaité se concentrer sur la réécriture du projet de soins en psychiatrie, en l’articulant avec le diagnostic du PTSM en cours et également sur le déploiement des nouveaux dispositifs de soins obtenus fin 2023 : l’équipe mobile de gériatopsychiatrie et l’équipe de soins mobile à destination des patients handicapés en ESMS.

Projets sanitaires du CTSM 2023	Porteurs identifiés	Moyens
Pérennisation de l’EMILAH	CHN	Prolongé pour 2024 240 000 €, pérennisation à partir de 2025
Renforcement de l’EMILAH	CHN	100 000 € pérennes
Pérennisation de l’EMTAA	CHN	Prolongé pour 2024 220 000 € pérennisation à partir de 2025
Création équipe mobile psychiatrie quartier planoise	CHN	En attente arbitrage
Création d’un poste IPA à l’HDJ de la personne âgée	CHN	Non retenu
Renforcement de l’EMPPA par un IPA	CHN	En attente arbitrage
Création d’un poste de médiateur en santé pair au PTSM	CHN	22 500 €
Création d’une unité d’éducation thérapeutique régionale	CHN	En attente arbitrage
Création d’un centre de consultation premier recours enfant Besançon	CHN	Non retenu
Renforcement du projet de réussite éducative CGI Rue des Jardins Besançon	CHN	A partir de 2025 35000 € annuel reconductibles pour 5 ans
Création d’une équipe mobile adolescent Haut Doubs	CHN	294 700 € pérennes
Renforcement filière urgence CAPUP	CHN	En attente arbitrage
Renforcement des actions de la MDA secteur Haut Doubs	CHN	25 000 €
Projet d’investissement d’un bus de consultation mobile pour l’EMPP	CHN	25 000 €

CONTRAT TERRITORIAL
DE SANTE MENTALE
DU DOUBS

Point d'étape du CTSM



PROJET ESMS 2023 du CTSM 25	Porteurs identifiés	Moyens
Création d'un GEM planoise	CLSM	Non retenu
Renforcement psychologue service de médecine universitaire	SSE	En attente arbitrage
SIAE Haut Doubs	Repassage	10 000 €
SIAE / psychologue	Blanchisserie du refuge	35 265 €
Maison relais Baume les Dames	IAF / DDCSPP/ Neolia	En cours
Transformation de places EHPAD en UPPA Mamirolle	Mamirolle	140 000 pérennes
Poste de pair aidant UCSA jeune	UCSA	45 000 €
Psychologue offre hébergement ASLL	Julienne Javel	33 519 €
Animation d'action de déstigmatisation et d'information sur le Doubs	CCAS / CLSM	44 270 € moyens FIT 2023
Favoriser la promotion de la santé mentale sur le Grand Besançon	CLSM	28 000 € annuel pour 5 ans dans le cadre du CLSM à partir de 2025
Offre de répit enfant et adolescent	AHSFC	Ouverture de 4 places répit de WE sept 2024



Les aidants familiaux



En France, il est estimé qu’1 **personne sur 5** est aidante, soit **9.3 millions de Français**. Mais combien s’en rendent réellement compte ? Et être aidant, en quoi cela consiste réellement ? C’est ce que nous allons voir ensemble dans ce zoom qui leur est consacré :

Suis-je aidant ?

- J'apporte bénévolement mon aide quotidienne à une personne ?
- L'aide que j'apporte implique du temps, de l'organisation, de la disponibilité de façon régulière
- J'ai dû réduire ou renoncer à certains RDV (médicaux, loisirs...) pour m'occuper de cette personne ?
- Cette aide a par moment des répercussions sur ma santé, mon moral?
- Je me sens parfois fragilisé(e) et/ou isolé(e)?

Si vous avez répondu OUI au maximum à une affirmation : vous êtes aidant.

DÉFINITION

Les **aidant.es** sont toutes les personnes aux **liens étroits** et stables, résidant ou non sous le même toit que le/la proche aidé.e, qui lui viennent en **aide**, de manière **régulière** et **fréquente**, à titre **non professionnel**, pour accomplir tout ou partie des **actes** ou des activités de la **vie quotidienne**.

- Il est avéré qu’1 **aidant sur 2** ignore et presque la **moitié** souffrent de leur situation et des conséquences autant psychiques que physiques qu’il peut y avoir de par leur rôle :
- En effet, la majorité des aidants cumulent ce rôle avec leurs obligations professionnelles et personnelles. Les aidants présentent **un taux nettement supérieur** de troubles dépressifs, anxieux et somatiques. De plus, des études internationales portant sur différentes populations d’aidants démontrent un **impact majoré chez les aidants accompagnant un proche avec un trouble psychique**.
- D’après le baromètre 2023 réalisé par l’association UNAFAM (Union Nationale des Amis et Familles de personnes malades et/ou handicapées psychiques), être aidant familial d’une personne vivant avec un trouble psychique représente des **difficultés tant dans la surcharge de travail qu’amène la situation tel que le soutien administratif, que d’une surcharge mentale** (penser aux RDV, s’assurer du passage des aides à domicile...).
- En France, environ **60% des aidants en santé mentale** estiment qu’ils auraient besoin **d’un relais professionnel dans la prise en charge de leurs proches** lorsque l’état de santé mentale de la personne concernée n’est plus bon. En effet, certains aidants, lorsque leurs proches sont en phase de dépression ou quand ils ne peuvent rester seuls pour leur bien-être sont obligés de prendre des jours, parfois sans solde, les plongeant davantage dans la précarité. C’est également environ **7 aidants sur 10 qui aimeraient un soutien administratif** pour remplir les dossiers MDPH, être informés quant aux démarches pour la pension d’invalidité par exemple. Le relais a pour objectif de diminuer la charge mentale, la fatigabilité et permettre ainsi à l’aidant être pleinement là dans sa vie personnelle et professionnelle

CONTRAT TERRITORIAL DE SANTE MENTALE DU DOUBS



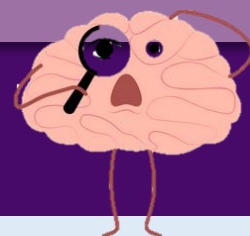
Liste des ressources et dispositifs spécialement conçus pour les aidants familiaux :



- Dans le Doubs, il **existe des ressources et dispositifs venant aider les aidants** dans le but de leur libérer du temps mais aussi de les écouter en cas de besoin.
- **L'association UNAFAM** possédant une antenne sur Besançon est une ressource clé pour les aidants de personnes souffrants de troubles psychiques. Elle propose des groupes de soutien, des réunions à thèmes, des formations ...contact 03.81.53.68.56.
- Il existe également des lignes d'écoute pour les personnes en souffrance, l'UNAFAM a ouvert **sa ligne « Ecoute Famille »**, spécialement conçue pour les aidants et joignable au 01.42.63.03.03. **D'autres lignes existent** et sont à retrouver sur le **site de Psycom**, rubrique s'orienter : [Les lignes d'écoute – Psycom – Santé Mentale Info](#)
- Les aidants ont également la possibilité de suivre le programme **BREF, une psycho-éducation spécialement conçue pour les proches** durant laquelle le bien-être de l'aidant et sa parole sont la priorité. Parlez-en avec l'UNAFAM pour avoir des renseignements.
- Certaines **associations** proposent une écoute active et un soutien pour les aidants rencontrant des difficultés spécifiques : exemple **l'association Al-Anon/Alateen** (appelée avant ALONE) proposant des groupes familiaux en présentiel, par téléphone ou visio pour les proches de personnes touchées par l'alcoolisme, contact 06.37.74.86.35
- **Des groupes de soutien** par thème existent également comme celui des endeuillés après le suicide d'un proche, contact 06.70.18.22.63
- Lorsque l'aidant a vraiment besoin de passer le **relai sur un temps allant au-delà de la journée**, des **dispositifs lits de répit** existent. Ils permettent de prendre en charge la personne dont s'occupe l'aidant lors d'un séjour et de lui permettre ainsi de souffler, de se consacrer pleinement aux autres membres de sa famille ... Par exemple, pour les personnes autistes, l'AHSFC propose toute une gamme d'aide via son dispositif Répit Autisme Du Doubs, joignable au 06.78.45.40.55
- Pour notre territoire, il existe plusieurs **plateformes de répit aidant** proposant différents services tels que du soutien psychologique en présentiel, du baluchonnage, des ateliers pour les aidants ... :
- La **plateforme « Au fil des Aidants »** se situant sur le secteur du Haut Doubs, premier plateau et vallée de la Loue, joignable au 03. 81. 38. 65. 00
- La **plateforme d'accompagnement et de répit d'ELIAD** secteur Grand Besançon et Doubs Central, joignable au 03. 81. 41. 67. 34 ou au 03.70.72.02.56



CONTRAT TERRITORIAL DE SANTE MENTALE DU DOUBS



Intervention du psychologue auprès du public migrant au sein de l'équipe E.M.P.P.



CENTRE HOSPITALIER
de Novillars



L'E.M.P.P. (Equipe Mobile Prévention Précarité) du centre Hospitalier de Novillars s'est vue confier en janvier 2022 la mission **d'accueil et de consultation pour le public migrant adulte - tout statut**.

- L'E.M.P.P, créée en janvier 2017, fonctionnait autour de 2 missions : la Précarité, avec une permanence soignante rue Champrond et la Prévention avec une permanence à l'Espace Jules Verne. Dans le cadre de la mission Précarité, la rencontre avec le public migrant se faisait essentiellement dans le contexte d'errance pour les personnes sans domicile.
- L'effectif de l'équipe a été complété entre 2017 et 2022 pour arriver à 2 ETP médicaux (Complètement pourvus en 2024), 7 ETP IDE, 1 secrétaire et 1 cadre, 1 psychologue sur la mission migrant dont nous allons vous parler, un 0.5 ETP psychologue en février 2024 sur la mission Précarité.
- **Le temps de psychologue sur la mission migrant intervient donc uniquement dans l'accueil, l'évaluation et la proposition d'un accompagnement auprès des personnes en demande d'asile, des personnes ayant le statut de réfugié ou encore les personnes déboutées de leur demande.**
- Les sujets ayant le statut de réfugié sont reçus dans le cadre du dispositif C.T.A.I. – Contrats Territoriaux d'Accueil et d'Intégration – ce dispositif national porté par la ville de Besançon et le centre hospitalier de Novillars permet l'accompagnement psychologique d'environ 20 personnes ayant le statut de réfugié dans le but de les soutenir, de les accompagner, de les soigner afin de favoriser leur intégration.
- Les sujets en demande d'asile ou encore les sujets qui ont été déboutés de leurs demandes sont quant à eux reçus en fonction de leur demande propre, de leur situation ou encore des différents partenaires avec lesquels ils sont en lien.

Nous traitons chaque nouvelle demande, de façon hebdomadaire, au cours d'une réunion d'équipe composée des psychologues, des médecins psychiatres, des infirmiers, du cadre et de la secrétaire. Nous discutons et décidons de l'orientation des demandes faites au cours de la semaine.

Les demandes sont réceptionnées par les infirmiers via une fiche informatisée de première demande, préalablement complétée par les professionnels et les partenaires qui interviennent auprès de ce public (C.A.D.A., P.A.S.S., mission locale, associations, EMMAÜS, médecin traitant etc.). Les demandes peuvent également émaner des patients eux-mêmes ou via leur référent social.

- Suite à cette réunion, nous prévoyons un premier entretien d'évaluation en binôme (infirmier/psychiatre, infirmier/psychologue, psychologue/psychiatre). En fonction de la problématique de la personne orientée, nous déterminons quel binôme semble le plus adapté pour intervenir.
- La première rencontre a pour objet de repérer les premiers besoins, exemple : un étayage médicamenteux afin de soulager des troubles anxieux, un besoin de verbaliser un trop plein émotionnel...
- Après l'entretien d'évaluation, le patient est orienté soit vers un suivi psychiatrique et/ou un suivi psychologique ou en co-thérapie (psychiatre/psychologue, psychiatre/infirmier, psychologue/infirmier).



CONTRAT TERRITORIAL DE SANTE MENTALE DU DOUBS



CENTRE HOSPITALIER
de Novillars

- La **spécificité des rencontres avec le public migrant** réside également dans la **diversité culturelle du public mais aussi la diversité de langues parlées** :

- Lorsque les patients ne sont pas francophones, **tous les entretiens sont accompagnés d'un interprète en présentiel ou par téléphone** lorsque la situation l'exige (soit parce que l'interprète n'est pas disponible, soit parce que le patient ne souhaite pas la présence d'un tiers). La présence du tiers-interprète représente un bouleversement du cadre classique du psychologue avec lequel il doit composer.

Parfois ce tiers représente un véritable soutien, un tiers nécessaire faisant « écran » avec le thérapeute et la souffrance exprimée, et parfois, il représente une difficulté supplémentaire en raison d'un manque de distance, d'une intrusion avérée ou non dans le discours et l'histoire du patient.

L'objet des orientations et consultations s'axe principalement sur le vécu traumatique de ce public en lien avec leur histoire au sein de leur pays, en lien avec leur parcours d'exil mais également en lien avec les conditions de vie précaires dans le pays d'accueil et l'incertitude quant à leur devenir.

- Cette clinique lourde et spécifique nécessite un cadre d'intervention solide et pluriel autant pour soutenir et accompagner au mieux le patient que pour préserver les professionnels :

En effet, cette clinique attaque le sujet et lui fait vivre des affects morbides massifs qui nécessitent des approches psychothérapiques diversifiées (E.M.D.R., T.C.C., groupes à médiation, relaxation, approches psycho corporelles). Ces approches multiples permettent également de préserver les professionnels de la massivité du contre-transfert.

Par ailleurs, l'équipe pluridisciplinaire bénéficie d'un temps d'analyse de la pratique qui vient également les soutenir face aux difficultés rencontrées et élaborer des stratégies autour du cadre de soins.

- C'est dans ce cadre de réflexion autour du soin qu'à l'issue de ces deux années d'expérience, l'équipe en place a pu interroger les modalités de prise en charge des patients. Ainsi, l'ETP de psychologue qui était pourvu par un seul professionnel a été redéployé en deux mi-temps de façon à préserver le professionnel mais aussi à offrir un nouvel espace permettant la prise en charge de patients de la même famille. Cette nouvelle organisation permet de donner l'opportunité aux professionnels de travailler en collaboration concernant une prise en charge particulièrement difficile d'un patient et permettant également davantage d'échanges cliniques.

- Actuellement, un **projet de groupes à médiation** avec l'ensemble de l'équipe est **en réflexion** et viendrait répondre aux difficultés d'élaboration que nous observons chez nos patients. Lorsque la parole est défaillante, le faire créatif offre une autre voie (voix) d'expression.

- Lorsque la dimension culturelle est au cœur de la problématique, une **orientation vers la consultation transculturelle du Centre Hospitalier de Novillars** peut être proposée.

Nous notons que la dimension culturelle peut davantage jouer un rôle. Lorsque les patients bénéficient d'un titre de séjour régulier, ils ont enfin la possibilité d'apaiser leurs inquiétudes quant à leur devenir. En effet, les sujets en demande d'asile sont perpétuellement dans l'inquiétude que leur demande soit déboutée et se maintiennent dans un « ici et maintenant » qui est difficilement mobilisable.

Pour autant, concernant les personnes régularisées, avec ce nouveau statut de réfugié, cet apaisement est de courte durée dans la mesure où une fois tranquilisées par la régularisation de leur situation administrative, d'autres mouvements internes inhérents à leur histoire, leur parcours peuvent à nouveau les bouleverser et venir mettre à mal leur intégration dans le pays accueillant.



CONTRAT TERRITORIAL DE SANTÉ MENTALE DU DOUBS



Un Chez Soi D'Abord Jeunes – Besançon



- Sur le secteur bisontin, la **précarité des jeunes a été identifiée comme une problématique réelle**. Il existe une difficulté à accompagner les personnes mineures avec un trouble psychique, sortantes d'institutions et accédant à la majorité, en situation d'exclusion ou encore en errance, sans domicile fixe, ou en situation d'isolement.
- Face à ce constat, l'**expérimentation Un Chez Soi D'abord Jeunes (UCSDJ)** a été lancée à Besançon le **1er septembre 2023**. Dans la continuité du programme national Un Chez Soi d'Abord, le dispositif consacré aux jeunes fait un focus sur les 18-22 ans en situation ou en future situation d'exclusion et de précarité:
 - Ce modèle leur propose **un accès direct au logement, sans condition préalable** d'abstinence ou d'obligation de prise de traitements.
 - Il garantit **un accompagnement intensif médico-social**, afin de **favoriser une stabilisation et une réinsertion sociale**.
- **Le programme UCSDJ vise à répondre à une série d'objectifs spécifiques :**
 - La stabilisation résidentielle, en proposant un logement au jeune comme point de départ pour (re)construire son projet de vie
 - Un accompagnement global et pluridisciplinaire afin d'améliorer les conditions de vie de ces jeunes
 - La réinsertion sociale et professionnelle, afin de favoriser l'accès à la formation, à l'emploi et à des parcours d'insertion sociale.
- **Pour intégrer le dispositif UCSDJ, la commission d'admission s'appuie sur des critères spécifiques :**
 - Être âgé de 18 à 22 ans ;
 - Être volontaire pour intégrer le dispositif
 - Être en situation régulière sur le territoire
 - Avoir un parcours de vie complexe avec un risque de passage à la rue
 - Présenter un ou des symptômes s'inscrivant dans le champ des "troubles psychotiques" sur la base du DSM 5 ou de la CIM 11
 - Présenter un besoin d'accompagnement élevé et des besoins complexes.



CONTRAT TERRITORIAL DE SANTE MENTALE DU DOUBS



Sur quelles méthodologies de travail s'appuie le dispositif Un Chez Soi D'abord Jeunes ?

- L'équipe utilise des outils qui favorisent l'**accompagnement orienté « rétablissement en santé mentale »** tels que:
 - La multi-référence: le jeune est accompagné par l'ensemble de l'équipe sans avoir de professionnel référent de parcours
 - L'aller-vers: les jeunes sont rencontrés dans les lieux de leur choix et jamais dans les locaux du UCSDJ
 - Les binômes: chaque rencontre s'effectue en duo professionnel. Le binôme est différent chaque semaine afin de favoriser ces liens multiples avec l'équipe, décroiser les professions et favoriser la diversité des regards
 - La permanence téléphonique est disponible 24h/24 et 7j/7 afin d'assurer un fil rouge dans le lien avec les locataires
 - L'horizontalité: cela vise la répartition indifférenciée et non hiérarchisée des tâches et des prises de décisions collectives.
- L'équipe s'appuie sur cinq principes fondamentaux orientés rétablissement (ESPER) :
 - Espoir, Soutien, Plaidoyer pour soi, Empowerment et Responsabilité.
- L'équipe est pluridisciplinaire, composée d'éducateurs spécialisés, d'une infirmière et de médiateurs de santé pairs.
- Certaines compétences sont mutualisées avec le Un Chez Soi D'abord classique (Gestion Locative Adaptée, Médecin Psychiatre, Direction, Coordinateur).
- L'équipe du UCSDJ rencontre les personnes accompagnées au minimum deux fois par semaine.
- ⚠ Cependant, le respect de la temporalité du public est primordial ! De ce fait, les récurrences des visites peuvent être modifiées à n'importe quel moment dans l'accompagnement, toujours en fonction des besoins du jeune.
- Depuis le 1er septembre 2023, 6 jeunes ont été accompagnés par le dispositif dont voici quelques chiffres concernant le profil de ces jeunes :
 - Sur les 6 jeunes, 4 sont de sexe masculin et 2 de sexe féminin
 - Tous présentent des troubles psychiques importants
 - 4 jeunes sur les 6 ont été admis dans le dispositif sans ressources financières. Ce facteur complexifie l'accompagnement, car le jeune peut devenir dépendant financièrement de l'aide que lui apporte le dispositif
 - Chaque jeune admis présente une ou des addictions
 - Plus de 80 % des jeunes ont maintenu leur logement toute l'année. Une jeune a été mise à l'abri en logement de répit suite à des difficultés liées à son entourage.



CONTRAT TERRITORIAL DE SANTE MENTALE DU DOUBS



Constats et perspectives pour le futur du dispositif Un Chez Soi D'abord Jeunes

- Malgré leurs difficultés, **les 6 jeunes accompagnés ont développé des compétences** lors de cette première année d'expérimentation:
 - La majorité **s'approprie leur logement**
 - Ils ont montré une **capacité à s'adapter à une vie autonome**.
- ⚠ Cependant, bien que sortis de leur situation d'errance ou d'hébergement temporaire, les jeunes peuvent voir émerger de nouvelles difficultés et contraintes, celles d'entretenir leur logement et de payer un loyer. De ce fait, le travail en collaboration avec la chargée de Gestion Locative Adaptée est primordial. Il permet, via une approche pédagogique, d'expliquer au jeune ce qu'est et ce qu'engage un contrat de location ou encore comment construire un budget.
- Le réseau et le partenariat sont de véritables clés à l'accompagnement des jeunes. Par exemple:
 - L'EMTAA a permis à deux des jeunes accompagnés de bénéficier d'un suivi avec un psychiatre traitant.
 - Plusieurs jeunes ont également été orientés vers des GEM.
 - Concernant les problématiques de consommations et dans une optique de Réduction des Risques et des Dommages, nous orientons les jeunes auprès des différents **CSAPA et CAARUD**.
- _A l'issue de cette première année d'expérimentation, les résultats démontrent que le dispositif Jeunes est une solution pertinente pour les jeunes en situation de précarité et d'exclusion.
- Pour le futur du dispositif Un Chez Soi D'abord Jeunes, **certaines perspectives se dessinent** :
 - Quatre nouveaux jeunes seront accompagnés par le dispositif d'ici la fin de l'année 2024.
 - La capacité d'accompagnement du dispositif s'agrandira et sera alors portée à dix jeunes.
 - Une montée en charge plus importante est prévue avec un objectif de 22 jeunes accompagnés en juillet 2025, avec 2 intégrations de jeunes par mois d'ici cette date.
- Pour toutes demandes d'admissions en cas de nécessité auprès de votre public, merci de contacter:



Dominique LINOTTE : coordinateur.ucsa@besancon.fr
ou
Jérôme PILLOT : jerome.pillot@unchezsoi-besancon.fr



Nous rappelons que plus le travail d'adressage est anticipé (avant les 18 ans), plus l'accueil est facilité.



CONTRAT TERRITORIAL DE SANTE MENTALE DU DOUBS



Le Dispositif des Appartements Thérapeutiques en Addictologie (DATA) : une initiative innovante



- Ce dispositif **accueille depuis 2014 des adultes présentant des problématiques addictives**.
- Sa mission première est de proposer un accompagnement renforcé en collaboration avec les équipes des Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) dans le cadre spécifique de soins résidentiels en addictologie.
- **Dix appartements sont répartis en Franche Comté** afin de **rapprocher et favoriser les soins** pour les personnes souhaitant **s'engager dans une démarche de soin ou consolider le soin engagé** en addictologie.
- La **prise en charge est d'une durée de 6 mois, renouvelable 1 fois** et d'une **durée maximale de 12 mois**.

Qu'est-ce que le soin résidentiel et qu'apporte-t-il au patient qui en bénéficie ?

- Le dispositif possède des appartements thérapeutiques relais en addictologie. En tout, 10 appartements sur la région Franche Comté sont mis à disposition et offrent au patient qui en bénéficie un lieu de vie temporaire, sécurisant et reposant, favorisant ainsi l'accès aux soins.
- ⚠ **Le versant thérapeutique est prioritaire.**

- Il ne s'agit pas d'un dispositif d'hébergement et aucun accueil de patient ne se fait en urgence. Les appartements sont situés à proximité des CSAPA associés pour ainsi faciliter l'accompagnement en collaboration avec ces structures, sont meublés et équipés. Les logements sont assurés mais les bénéficiaires doivent souscrire une assurance de responsabilité civile. De plus, une participation financière mensuelle est demandée, en fonction des ressources.

Qui peut bénéficier de ce dispositif d'appartements thérapeutiques en addictologie ?

- Le dispositif accueille des personnes majeures, concernées par des problématiques addictives et ayant choisi d'initier ou maintenir des démarches de soins.
 - Elles peuvent être seules ou en couple. L'accueil des enfants est possible, sous conditions.
 - Elles doivent être en situation régulière sur le territoire français.
 - Les personnes doivent être assez autonomes pour vivre seules.
 - En cas de troubles somatiques ou psychiques, un suivi médical adapté est impératif.
 - L'accueil des personnes sous-main de justice est réalisable et la présence d'animaux est étudiée au cas par cas.
- ⚠ **Le dispositif constitue une étape dans le parcours de soin de la personne. En ce sens, le séjour ne peut excéder 12 mois.**



CONTRAT TERRITORIAL DE SANTE MENTALE DU DOUBS



Comment se déroule l'accompagnement durant le séjour ?

- Le but du séjour en appartement thérapeutique est de mettre en œuvre les conditions nécessaires à la création ou à l'amélioration d'une démarche de soins.
 - De ce fait et au regard des problématiques de chacun, les situations sont prises en compte dans leur globalité et un accompagnement médico-psycho-socio-éducatif est proposé.
 - L'accueil est soumis à un contrat de séjour incluant la durée de prise en charge et les objectifs de soins de la personne. De plus, des règles de fonctionnement balisent les engagements de chaque partie.
 - La prise en charge implique un suivi régulier par les différents professionnels du CSAPA :
- L'équipe du dispositif intervient de façon hebdomadaire à l'appartement
 - Elle peut accompagner les bénéficiaires lors de rendez-vous extérieurs.
 - Au cours du séjour et notamment pour en préparer la fin, d'autres professionnels peuvent être sollicités et mobilisés.

Quels sont les motifs pour orienter une personne à ce dispositif ?

- Pour initier, consolider des soins mais aussi pour la mise en place d'un traitement associé à la problématique addictive
- Pour se rapprocher géographiquement des CSAPA et ainsi pouvoir accéder aux soins qu'ils proposent
- En attendant une admission ou une consolidation des soins engagés en milieu hospitalier, CTR ou CSST
- Dans le but d'éloigner la personne d'un environnement néfaste au démarrage ou au maintien des soins
- Pour poursuivre des soins engagés en maison d'arrêt

Quelle est la procédure à suivre pour l'orientation d'une personne vers ce dispositif ?

- ⚠ **Seuls les CSAPA associés peuvent proposer des orientations permettant une admission au sein du dispositif.**
- Les partenaires accompagnant une personne qui pourrait relever de ce dispositif peuvent l'orienter dans l'un des CSAPA associés. Les professionnels du CSAPA pourront évaluer la situation de la personne et l'aider à déterminer son projet de soins. Puis, si les motifs et critères d'orientation correspondent, une demande d'admission sera effectuée.



CSAPA Solea - Besançon 03.81.83.03.32



CONTACT EQUIPE : equipedata.fc@addsea.fr

03.81.83.89.37



CONTRAT TERRITORIAL DE SANTE MENTALE DU DOUBS



De nouveaux professionnels du soin
accèdent à la Plateforme interprétariat
gratuit pour l'accès aux soins

**Vous accueillez des patients
qui ne parlent pas français
en présentiel ou en téléconsultation ?**

**Un Nouveau service Gratuit
d'INTERPRETARIAT
vous est proposé**

- Inscription obligatoire -

**Service proposé aux médecins (toutes spécialités)
Infirmiers, Sages-Femmes, Chirurgiens-dentistes,
libéraux et salariés de la région Bourgogne Franche-Comté.**

1 — **UN INTERPRÈTE
À VOS CÔTÉS,
EN QUELQUES
MINUTES, 24H/24 ET
7J/7 (185 LANGUES
COUVERTES) !**

Que vous soyez libéral ou salarié, l'URPS Médecin Libéral en Bourgogne Franche-Comté vous propose un service d'interprétariat pour améliorer les échanges et la prise en charge de vos patients non francophones.

2 — **POUR QUELLES
CONSULTATIONS ?**

TOUTES !

1ère consultation simple, ou cas complexes, notamment les pathologies chroniques, psychiatriques, des consultations de prévention ou d'urgence.

Ce service est valable que votre patient soit en présentiel, ou à distance.

3 — **UN SERVICE GRATUIT
ET SIMPLE POUR LES
PROFESSIONNELS DE
SANTÉ, financé par l'ARS,
géré par l'URPS
Médecin Libéral en
Bourgogne Franche-Comté.**

Ce service est assuré par une société spécialisée, ISM Paris, qui a signé la « Charte de l'Interprétariat Médical et social professionnel en France ».

4 — **MISE EN RELATION RAPIDE**
En moins de 2 minutes, vous serez mis en relation avec un interprète

Les traducteurs respectent la fidélité de la traduction, la confidentialité et le secret professionnel.

Projet financé par l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne Franche-Comté



CONTRAT TERRITORIAL DE SANTE MENTALE DU DOUBS



Les interprètes sont disponibles
en direct par téléphone dans

**185 LANGUES,
24H/24**

ET 7J/7,

**EN MOINS DE 2 MINUTES
GRATUITEMENT**



Le secrétariat de l'URPS est disponible pour toute question au sujet de cette
expérimentation aux coordonnées suivantes :

Les jardins de Valmy – 36 Avenue Françoise Giroud – 21000 DIJON
Tél : 03.80.588.488 – Email : union@urps-ml-bfc.org
Site internet : www.urps-ml-bfc.org



**COMMENT EN BÉNÉFICIER ET
S'INSCRIRE GRATUITEMENT
AU DISPOSITIF POUR
ANTICIPER VOS
CONSULTATIONS EN LANGUE
ÉTRANGÈRE ?**

Il suffit d'adresser un mail, en
indiquant en objet « Service
Interprétariat », à :
union@urps-ml-bfc.org avec
votre **NOM – PRÉNOM – PROFESSION**
- **VILLE D'EXERCICE**



L'URPS Médecin Libéral en Bourgogne
Franche-Comté vous adressera en
retour un code Utilisateur unique pour
pouvoir utiliser le service. Il vous est
propre et est utilisable sans limite de
temps. Vous n'avez donc pas à rappeler
l'URPS à chaque consultation et pouvez
réutiliser ce code à l'infini.



Il faudra ensuite vérifier que votre
assurance RCP couvre les consultations
via une traduction verbale.



**COMMENT SE DÉROULE
ENSUITE UNE
CONSULTATION EN LANGUE
ÉTRANGÈRE ?**

Vous n'avez pas besoin d'anticiper cette
consultation. Vous pouvez solliciter le
service au besoin, même dans l'urgence.

Une fois votre inscription initiale
réalisée et le code transmis par l'URPS,
vous pouvez :



Contactez directement le service ISM
PARIS au **01 53 26 52 62**
à chaque besoin



Donner votre **Code utilisateur**
(fourni par l'URPS ML après Inscription
Gratuite par mail)



Vous identifier : NOM – PRÉNOM
– PROFESSION
– VILLE D'EXERCICE



En moins de 2 minutes, vous serez
mis en relation avec un Interprète.

⚠ Ont accès à ISM Interprétariat dans le cadre d'une contractualisation avec l'URPS et financé par l'ARS :

- Les gestionnaires médico-sociaux qui portent des Lits Haltes Soins (LHSS), des Lits Aide Médicalisé (LAM), Appartement de Coordination (ACT).
- Les 7 Equipes Mobiles Psychiatriques Précarité (EMPP) portées par le CH La Chartreuse, le CH Novillars, le CHIC Pontarlier, le CHS Saint Ylie – Dole, le CHS Pierre Léo - La Charité-sur-Loire, le CHS Sevrey, le CH Mâcon, le CHS de AHBFC, le CHS Saint Rémy l'Yonne – Auxerre
- Les équipes des CSAPA et CARUD
- Les centres de vaccinations et CEGGID
- Les DAC

NOUVEAU :

- Les équipes des dispositifs d'ACT, de LHSS, de LAM
- Les psychologues inscrits sur la plateforme « Mon soutien psy » (dispositif de l'assurance maladie)
- Les PASS



CONTRAT TERRITORIAL DE SANTE MENTALE DU DOUBS



Le dispositif Mon Soutien Psy évolue

Le dispositif MonPsy mis en place en 2022 à la suite des Assises de la santé mentale et de la Psychiatrie a évolué cette année.

Pour rappel, l'objectif du dispositif est de permettre à toutes personnes de plus de 3 ans souffrant de troubles psychiques d'intensité légère à modérée de pouvoir bénéficier d'un accompagnement psychologique, avec des séances chez le psychologue sans avance de frais.

Ces séances s'effectuent chez des **psychologues volontaires ayant contractualisé avec l'Assurance maladie**.

Les psychologues participant au dispositif sont formés et disposent d'au moins 3 ans d'exercice. Ils peuvent exercer en libéral ou salarié dans un centre de santé.

Les psychologues participant au dispositif peuvent continuer à exercer une partie de leur activité en dehors du dispositif avec leurs propres tarifs et sans remboursement. Les autres psychologues sont libres de poursuivre leurs activités hors de ce parcours.



MON SOUTIEN PSY En parler, c'est déjà se soigner

Mon soutien psy (dès 3 ans)
Bénéficiez de séances remboursées
chez un psychologue conventionné
avec l'Assurance maladie



mon.soutienpsy.sanite.gouv.fr



Ce qui change:

- **L'adressage initial par un médecin ou une sage-femme n'est plus obligatoire.** Les patients peuvent prendre rendez-vous directement avec un psychologue conventionné;
- Le **nombre de séances remboursées augmente de 8 à 12** pour permettre un suivi psychologique plus complet;
- Le **tarif de consultation remboursée passe de 30 à 50 euros** afin d'inciter plus de psychologues à participer au dispositif.

Vous pouvez consulter l'annuaire recensant les 23 psychologues participant au dispositif MonPsy en Saône-et-Loire en consultant le lien suivant: [Recherche de psychologues | CNAM \(ameli.fr\)](https://Recherche.de.psychologues.CNAM.ameli.fr)





CONTRAT TERRITORIAL DE SANTÉ MENTALE DU DOUBS

Retour sur les Semaines d'Information en Santé Mentale 2024 dans le Doubs ...



MOMENT DE CONVIVIALITÉ AVEC DES GEM

Durant ces SISM, les Groupes d'Entraide Mutuelle Bisontins ont organisé un moment de rencontre et de convivialité avec le grand public avec la collaboration de la médiathèque Grette-Butte. Cet après-midi de rires et de jeux a remporté un franc succès, avec une participation plus élevée que l'année passée, signant un bon ancrage des GEM dans la cité Bisontine !

Seul ou accompagné, le public n'a pas hésité à venir profiter de la sympathique bienveillante ambiance.



LES DÉBATS ET CONFÉRENCES ...



Ciné et théâtre-débat auront réuni à eux seuls pas loin de 200 participants venus se sensibiliser tout en humour sur la vie des seniors mais également visionner 2 films traitant d'un sujet si similaire : le trouble bipolaire et ses conséquences familiales. De bons moments de partage !

Dans le programme des SISM, des conférences pour tous types de profils (professionnels du monde agricole, entrepreneurs ...) étaient proposées sur des thématiques particulières telles que la conférence sur les ruminations qui a intéressé 69 personnes !





CONTRAT TERRITORIAL DE SANTÉ MENTALE DU DOUBS

Retour sur les Semaines d'Information en Santé Mentale 2024 dans le Doubs ...

LES SPECTACLES PROPOSÉS ...

Pendant les SISM 2024, le public a été invité à partager rires et larmes avec un artiste unique lors du spectacle "NOUS". Au total, 44 personnes ont partagé ce moment hors du temps suivi d'un échange avec des psychiatres.



D'autres ont quant à eux, pu découvrir le travail de personnes hospitalisées au centre hospitalier de Novillars et/ou résidentes à la Maison d'Accueil Spécialisée de l'hôpital à travers un spectacle musical. Ce dernier a réuni une soixantaine de personnes, fruit de la collaboration entre l'artiste Maggie Bolle, l'association Présence et la Rodia.

EN MOUVEMENT POUR NOTRE SANTÉ MENTALE

Ces SISM 2024 avaient pour thème "En mouvement pour notre santé mentale"

Et du mouvement, il y en a eu ! Que ce soit lors de rassemblements en salle de sport, en randonnée ou même avec la collaboration de la Fédération Française du Sport Adapté. Le public a apprécié ces moments où enfin il trouvait que les pros savaient s'adapter à eux et où la bonne humeur était au Rendez-vous !





L'ACTION "SALUT, COMMENT VAS-TU?"

L'action a été déployée dans des lieux différents, allant des marchés aux lycées, dans certains lieux professionnels mais aussi dans les Maisons de Quartier ...

Cette année, plus de 1200 personnes sont venues nous rencontrer et discuter sur le stand avec les professionnels engagés, laissant place à de beaux moments d'échanges durant lesquels le public a pu repartir en ayant pris connaissance des ressources disponibles sur notre territoire pour prendre soin de sa santé mentale !



...ET L'ESCAPE GAME EN SANTÉ MENTALE !

L'Escape Game en santé mentale a également été déployé le 8 et 10 Octobre durant ces SISM, offrant l'opportunité à 30 personnes de voir et d'appréhender les problématiques de santé mentale sous un angle différent !





CONTRAT TERRITORIAL
DE SANTE MENTALE
DU DOUBS



Un livre pour parler du placement aux enfants

Qui s'occupe de Martha ?

Auteur: Ecrit par Emmanuelle Toussaint
Illustré par Cécile

Note: ♥ ♥ ♥ ♥ ♥



À propos

Genre : Livre Jeunesse (dès 5 ans) Thème: Placement de l'enfant Année : 2024

Résumé:

Pour Martha, la petite martre des bois, il y a les jours de bonheur, où c'est gâteau aux noisettes et chocolat au lait. Mais il y a ceux, plus nombreux, où Papa hurle après Maman. Les cris et les visages tordus remplacent alors les jeux et les câlins. Dans ces moments-là, dépassés par leurs problèmes, les parents de Martha ne sont plus capables de prendre soin d'elle, et la négligent.

Inquiets de la situation, les animaux de la forêt finissent par demander conseil au vieux hibou. Ce dernier décide alors, pour protéger Martha, de la confier à dame Lapin. En attendant que ses parents trouvent une solution à leurs difficultés, Martha sera placée au foyer d'accueil L'Embellie. Dans cette « autre » maison, entourée d'adultes bienveillants, la petite martre pourrait bien, doucement, s'apaiser et retrouver le plaisir de jouer...

“ Bon à savoir:

Mobilisation du Programme
PEGASE pour l'édition de
cet ouvrage et soutien de la
Fondation Bettencourt
Schueller. Disponible aux
Utopique éditions.





CONTRAT TERRITORIAL
DE SANTE MENTALE
DU DOUBS



ETUCARE
Et toi, tu prends soin de toi ?



ETUCARE, une ressource pour les étudiants

- Dans la même idée que **Wecare** qui est destinée aux 18-25 ans, Etucare est une **ressource conçue pour aider les étudiants à faire face aux difficultés engendrées par leur quotidien tout en apprenant à développer leurs forces individuelles.**
- **Au contraire de Wecare** avec sa version application mobile et donc **plus facilement accessible**, Etucare n'est **disponible que via un site internet et sous forme de modules**. Cet outil **s'inspire donc de l'univers bien connu de l'étudiant.**

Pourquoi avoir créé cette ressource ?

- D'après des études, les chiffres concernant la santé mentale des étudiants ont poussé des psychologues et des chercheurs en psychologie à créer cet outil : 60% des étudiants présentent des signes de détresse, 23% des signes de dépression et plus de la moitié d'entre eux ressentent un sentiment de solitude.
- **Les 8 modules proposés** permettent d'enseigner des stratégies venant répondre aux problématiques rencontrées et aideront l'étudiant à développer ses ressources internes :
 - on fait le point
 - je gère le stress
 - je cesse de remettre à plus tard
 - je dors bien
 - j'apprends à me connaître
 - je régule mes émotions
 - je crée des relations épanouissantes; je prends soin de moi

Il est préconisé de faire 1 module toute les 1 à 2 semaines soit un total de 6h sur 2-3 mois, avec une mise en pratique régulière nécessaire.

- Dans chaque module, il est proposé à l'étudiant des outils pour prendre soin de son bien-être psychique au quotidien, de remplir des questionnaires pour faire le point sur sa santé mentale avec des stratégies pratiques et des fiches d'activités.
- L'objectif est de proposer de multiples outils pour améliorer son bien-être psychique et aider l'étudiant dans son processus de scolarité : sa gestion du stress, sa capacité d'apprendre...
- **Cet outil, comme l'outil Wecare reste un support non substituable à une écoute active.**
- L'utilisation d'Etucare doit si besoin être complétée par un accompagnement dans des lieux ressources, numéros, associations locales :

Les Groupes d'entraides mutuelles (GEM)

La ligne écoute info de l'université de Franche-Comté ouverte du lundi au vendredi en période scolaire et joignable au 03.81.66.55.66

Service de santé université, fil info jeune ...

Le guide des partenaires en santé mentale où vous trouverez des ressources



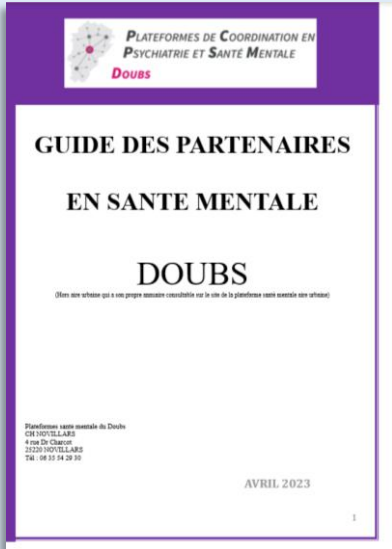
DES ANNUAIRES EN SANTE MENTALE

Vous pourrez télécharger la version septembre 2024 via ce lien :
[GUIDE-DES-PARTENAIRES-EN-SANTE-MENTALE-2024.pdf](#)

Retrouvez également :

DES FILMS DE PRESENTATION DE SERVICES
ET LES LETTRES D'INFORMATIONS
PRECEDENTES

[Actualités et Newsletters CTSM Doubs –
Centre Hospitalier de Novillars](#)





CENTRE HOSPITALIER
de Novillars



L'ÉTABLISSEMENT

CONTACTEZ-NOUS

 CH de Novillars
4, rue du Doct
Charcot
25220 Novillars

 +33 (0)3 81 60 58
00

 secretariat.direction.
novillars@gpmsdou
bsjura.fr

Voir sur la carte

Accueil > L'établissement > Plateforme territoriale en santé mentale

Plateforme territoriale en santé mentale



PLATEFORMES DE COORDINATION EN
PSYCHIATRIE ET SANTÉ MENTALE

DOUBS

La plateforme du Doubs couvre le département en dehors de l'aire urbaine disposant de sa propre plateforme.

Ce dispositif a pour objectif :

1) D'assurer une meilleure articulation des actions de prévention, de soins et d'accompagnement :

TRAVAIL DE COORDINATION DE RÉSEAU

- améliorer le repérage en amont pour une meilleure prise en charge,
- améliorer la coordination et l'accompagnement
- rendre lisible et améliorer les interfaces entre les différents champs et les différents secteurs

Pour ce faire, nous mettons à votre disposition un annuaire en santé mental réactualisé annuellement en juin et téléchargeable sur ce lien :[ANNUAIRE-PARTENAIRE-SANTE-MENTALE-](#)